



Découverte de l'Urbanisme par l'exemple

(mise à jour du programme : 4/10/2022, version n° : 2)

Découverte des règles d'urbanisme appliqués à des projets de travaux dans l'habitat (neufs et rénovation) : formation par l'exemple. L'idée est de connaître la plupart des règles d'urbanisme qui peuvent contraindre un projet de construction ou d'extension/surélévation, de division de terrain. Cette formation est rythmée par des exemples concrets et des exercices de mise en situation illustrant chaque contraintes.

Durée: 7.00 heures / 1.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Professionnels de l'immobilier
- Négociateur(trice) en transaction immobilière
- Mandataire en immobilier

Prérequis

- Aucun

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :
e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Effectif minimum : 5

Effectif maximum : 14

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (décret n° 2016-173 du 18 février 2016)

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement d'un PLU / d'une Carte communale ou en l'absence de réglementation locale d'urbanisme
- Savoir expliquer à un client le potentiel de construction sur un terrain construit ou non
- Être capable de chercher des informations dans un PLU ou d'autres documents d'urbanisme

Contenu de la formation

- Matin
 - Différence entre RNU-Partie Urbanisé/Carte Communale/PLU
 - Qu'est-ce qu'un Certificat d'Urbanisme / A quoi sert-il ?
 - Les zones spécifiques d'aménagement d'une commune et conséquence sur un projet de travaux : OAP - Emplacement Réserve - ZAC (études de cas : densité + projet élargissement de route + règlement ZAC habitat)
 - Acheter en zone A et N : possibles constructions / extensions ?
 - Comment lire un PLU et l'appliquer : activité, reculs, CES, hauteur etc. (exemple piscine, maison neuve, extension, sur-élévation)
- Après midi
 - Les servitudes d'urbanisme (Exemples conséquences de quelques servitudes courantes : AC, I)
 - Site Patrimonial Remarquable (Exemple d'un projet en zone PSMV et un projet en zone PVAP sur Guerande)
 - Autres éléments pouvant limiter mon droit à construire (Exemples sur PLUM de Nantes et PLUi St nazaire : Arbre remarquable, place de parking, EBC/EPP et bande d'inconstructibilité, coefficient biotope CBS, plan d'épandage, BCP et BCS)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur : Cédric DURANDAL

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE pour la gestion administrative et financière

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée :
 - Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques)
 - Interrogative (participation guidée par le formateur)
 - Démonstrative (exercices pratiques)
 - Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail)
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation: Email pour les questions diverses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formation synchrone en présentiel
- Quizz d'évaluation fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation

Prix :

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.